

Afrique du Sud :

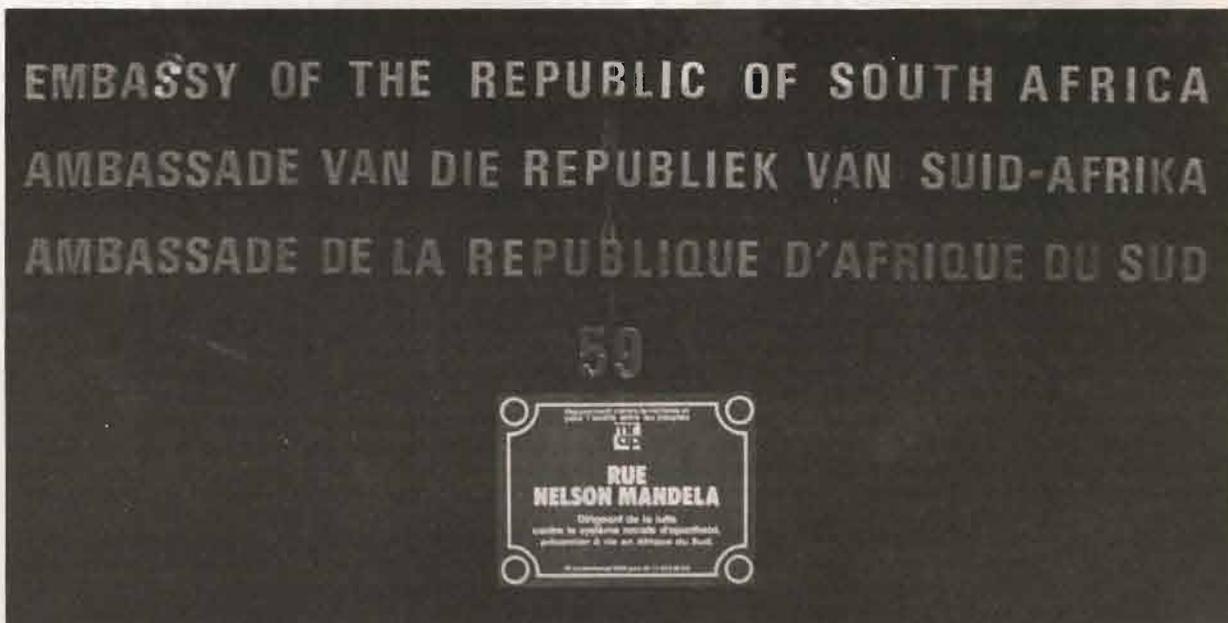
Répression accrue

LE 17 NOVEMBRE 1980, le gouvernement raciste de Prétoria condamnait à mort trois militants de l'A.N.C. (African National Congress), le mouvement de libération sud-africain : Johnson Lubisi, 29 ans, Tsepo Mashigo, 21 ans, Naphtali Manana, 25 ans.

En août 1981, surviennent de nouvelles condamnations à mort pour trois autres militants de l'A.N.C. : David Moïse, 25 ans, Johannes Shabangu, 26 ans, Anthony Tsotsobe, 25 ans. Un même crime pour ces six jeunes hommes : la lutte contre l'apartheid au nom de laquelle ils sont accusés de « haute trahison ».

Le 6 avril dernier la cour de Bloemfontein a rejeté la demande d'appel de Lubisi, Mashigo et Manana, franchissant ainsi un nouveau seuil dans l'escalade de la répression. Ces condamnations ne sont pas des actes isolés, ils font partie d'une stratégie élaborée : celle de la terreur.

Photo : SENNA



Même devant l'ambassade d'Afrique du Sud...

Baptêmes de rues

A l'occasion du sixième anniversaire du massacre de Soweto, la campagne contre l'apartheid doit s'amplifier. A cet effet, des affichettes « Rue des Martyrs de Soweto » sont à la disposition des comités locaux (au prix de 3 F le jeu de quatre) au siège du MRAP.

Ces affichettes sont destinées à être collées sous les vraies plaques de rue, afin d'alerter l'opinion publique sur les événements de Soweto.

D'autre part, une demande peut être introduite auprès des maires, pour qu'une plaque officielle « Rue des Martyrs Soweto » soit apposée dans chaque commune.

C'est pour empêcher la mobilisation populaire que le gouvernement sud-africain veut assassiner les membres de l'A.N.C., comme il a déjà assassiné Solomon Mahlangu.

C'est pour faire taire les écoliers qu'il a massacré les enfants de Soweto, en 1976.

C'est pour casser tout élan syndical qu'il présente Oscar Meptha, leader syndicaliste de 80 ans, comme un meurtrier de droit commun.

C'est pour réduire l'opposition blanche qu'il a torturé puis assassiné Neil Agget, un jeune leader syndical blanc, au fond de sa prison.

C'est pour briser les nations libérées du colonialisme qu'il attaque l'Angola, le Zimbabwe ou le Mozambique.

Face à cette répression qui ne peut que croître et face aux lois de l'apartheid qui tentent de maintenir constante l'exploitation du peuple noir, la mobilisation populaire s'amplifie. Il n'est qu'à voir la précision et l'importance des actions que l'A.N.C. est capable d'accomplir pour s'en rendre compte.

Mais cette lutte intérieure ne peut aboutir sans une forte pression internationale, et, la France se doit de jouer un rôle moteur dans cette action contre l'apartheid.

Il faut pour cela que le gouvernement français condamne sans ambiguïté toutes les exactions de l'Afrique du Sud, qu'il vote à l'O.N.U. les résolutions contre l'apartheid, mais surtout, qu'il révisé totalement sa politique économique en appliquant le plus rapidement possible les sanctions réclamées par le peuple sud-africain, et, qu'il soutienne par ses investissements le développement économique des pays de la « ligne de front », (Mozambique, Angola, Zimbabwe, etc...).

C'est à ce résultat que doit tendre notre Mouvement, et, cela réclame de la part de chacun de nous un combat de tous les instants. S'il est indispensable dans l'immédiat de mobiliser l'opinion sur le sort des trois condamnés à mort, qui ne sont plus maintenant protégés par aucune couverture « légale » et peuvent être assassinés à tout instant (1), il faut à plus longue échéance sensibiliser tous les démocrates au problème de l'apartheid dans sa totalité.

Pour cela, il nous faut en priorité empêcher le blocus des médias sur l'Afrique Australe et rendre impossible toutes les formes de publicité mensongère sur l'Afrique du Sud (journaux, encarts publicitaires, tenues de stands dans les salons ou les foires, émissions de télévision...), car, seule une mésinformation de l'opinion française rend possible la collaboration économique franco-sud-africaine.

Une information la plus large possible, telle doit être le combat prioritaire de tout militant anti-apartheid. ■

(1) Des cartes postales sont disponibles au siège du MRAP, 89, rue Oberkampf 75011 Paris (Tél. 806.88.00) pour demander à l'ambassade d'Afrique du Sud que les six condamnés aient la vie sauve (3 F l'une).

Message du président du Comité Spécial des Nations Unies contre l'apartheid, M. l'Ambassadeur Maitama-Sulé, aux congressistes du MRAP

M. Mustapha Tlili, directeur-adjoint du Centre d'Information de l'O.N.U. à Paris, a donné lecture au Congrès du message suivant de M. l'Ambassadeur Maitama-Sulé, président du Comité Spécial des Nations-Unies contre l'apartheid :

« Je suis très heureux, au nom du Comité Spécial contre l'apartheid, de présenter mes vœux les plus chaleureux aux congressistes du MRAP. C'est avec une grande satisfaction que je me rappelle mes consultations avec les dirigeants du MRAP, lors de ma récente mission en France, qui m'a permis de m'entretenir avec les responsables du gouvernement, des partis politiques, des syndicats et des organisations non-gouvernementales qui soutiennent activement la libération de l'Afrique.

Je tiens à féliciter le MRAP pour le soutien résolu qu'il a toujours manifesté à la lutte du peuple sud-africain contre le système inhumain de l'apartheid. Je rappelle en particulier les efforts incessants du MRAP pour sensibiliser l'opinion publique française à la question de l'apartheid ; pour dénoncer les violations flagrantes des droits de l'homme en Afrique du Sud et pour mettre un terme aux échanges avec le régime de l'apartheid dans les domaines militaires, économiques, sportifs et culturels.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une très grave situation en Afrique Australe. Affolé par l'unité grandissante du peuple africain et par la résistance populaire, le régime de Prétoria multiplie ses atrocités et ses actes d'agression, de terrorisme et de destabilisation.

La communauté internationale doit isoler totalement les racistes et permettre au peuple d'Afrique du Sud de construire une société démocratique pour le bien de tous ses habitants, sans distinction de race, de couleur ou de religion.

Le Comité Spécial contre l'apartheid vous souhaite plein succès dans vos efforts vers ce but et vous assure de son entière coopération. » ■

Témoignages

SACHSO - Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen. Coll. Terre Humaine. Minuit/Plon.

CET OUVRAGE collectif de députés français du camp de concentration allemand d'Oranienburg-Sachsenhausen est le résultat de 10 ans d'un travail de collecte de 300 témoignages et recherches

C'est l'histoire de quelque 800 Français ayant « séjourné » dans ce camp et des odieuses activités nazies qui y ont eu lieu.

Peu connu, ce camp fut pourtant le siège d'expérimentations médicales où les détenus servaient de cobayes, un lieu de recherche « scientifique » sur les limites hu-

maines de la souffrance.

Oranienburg-Sachsenhausen était également un camp où les prisonniers travaillaient à la construction de matériel militaire pour le Reich hitlérien, mais aussi un lieu de résistance active.

Résistance et solidarité furent le seul soutien moral des détenus pendant ces années, mais aussi un soutien matériel réel, les plus valides aidant les plus malades, souvent sans regarder leurs propres besoins.

C'est peut-être ce dernier aspect qui reste à retenir de l'ouvrage, par sa précision, par l'espoir qui en émane, dans un univers de mort.

Annie Frapsauce